

INSCRIPTION SCOLAIRE DES ENFANTS NÉS EN 2021 POUR LA COMMUNE DE D'HUISON-LONGUEVILLE

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024 seront ouvertes à compter du lundi 22 janvier, vous devez télécharger le formulaire d'inscription à partir du site internet (<http://www.dhuison-longueville.fr/>) et le compléter.

Les pièces à fournir sont :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires (D. T polio),
- Un justificatif de domicile,
- Le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement).

A votre convenance, vous pouvez soit déposer le dossier dans la boîte aux lettres de la mairie, nous en faire retour par mail à l'adresse suivante : mairie.dhl@wanadoo.fr ou venir en mairie.

Date limite d'inscription le **03 février 2024**.

Céline CHAUVIN (Directrice de l'école les Frères Lumière) prendra contact avec vous afin de vous faire visiter le groupe scolaire selon les normes sanitaires en vigueur.